avait les menottes aux mains avait réussi à faire passer dans sa poche un canif appartenant à M. Wattel, laissé sur un meuble. M. Delalé, qui avait cru s'apercevoir que Verfaille avait mis quelque chose dans une poche, la fit vider et l'on trouva le canif, reconnu aussitôt par son véritable propriétaire, quoique Verfaille prétendît audacieusement que cet objet lui servait pour se couper les ongles.

Marcq-en-Barœul. — *Etat sanitaire.* — Pendant les deux premiers mois de 1895, le nombre des décès dans la commune de Marcq a été de 58 au lieu de 52 de la période correspondante de 1894. Quoique cette année le chiffre soit un peu supérieur, il n'est cependant pas excessif, vu la température hivernale que nous avons eue; cet état sanitaire est excellent, si on compare à celui de la plupart des communes voisines où la mortalité a été très grande cette année.

Halluin. — *Boulanger fraudeur.* — Les douaniers du Mont, d'Halluin, rencontraient, vendredi matin, un boulanger de Menin, Stragier Camille, qui cherchait à introduire en fraude 24 kilos de pain. Ils voulurent l'arrêter et confisquer sa marchandise ; mais le boulanger prit la fuite et repassa la frontière, en insultant les douaniers. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Roncq. — *Braconniers.* — Nous racontions samedi l'arrestation d'un braconnier. Le camarade de chasse de Speebroeck, un nommé Cannières, a été arrêté à son tour dans la soirée, comme nous le faisions prévoir. Il était porteur d'un pistolet avec lequel il menaçait de tuer le garde-champ à la prochaine occasion.

Il sera poursuivi pour délit de chasse et port d'armes prohibées. Quant à Speebroeck, qui a avoué être l'auteur d'un vol d'amidon commis au préjudice et dans la charrette d'un négociant de Tourcoing, il sera poursuivi pour le même délit et pour ce vol.

Bousbecques. — *Le presbytère et la bascule.* — On se rappelle que deux crédits l'un de 6,000 francs et l'autre de 1,200 francs, avaient été inscrits au budget de la commune de Bousbecques pour la restauration du presbytère et la construction d'un abri à la bascule publique. Ces travaux viennent de commencer. Quant à l'horloge, les dernières pièces viennent d'arriver et on ne tardera pas à les mettre en place.

Une fête au profit des œuvres d'Orient

A TOURCOING

C'est aujourd'hui dimanche, à cinq heures du soir, qu'aura lieu la représentation de la Passion, au patronage Notre-Dame, rue Fin-de-la-Guerre.

Cette représentation tirera un intérêt tout-à-fait spécial de la qualité des artistes qui la donneront: ce n'est pas une troupe de saltimbanques qu'on verra, mais un groupe d'amateurs chrétiens, profondément pénétrés de la sublimité du drame de la Passion, qu'ils représenteront par suite avec dignité et conviction.

La représentation se donnera sous forme de tableaux vivants, au nombre de 20, dont la plupart sont remarquables. Citons, parmi les plus beaux, la Cène, la Flagellation, l'Elévation de Jésus en croix, la Descente de croix et surtout la Résurrection. De plus, chaque tableau sera précédé du chant d'un morceau tiré d'un grand maître.

L'attrait de cette soirée sera donc considérable; aussi nous sommes persuadés que toutes les familles chrétiennes de Tourcoing voudront y assister.

Enfin, au plaisir que l'on goûtera, s'ajoutera encore la satisfaction d'une bonne œuvre accompli; e car, en assistant à cette séance, on vient en même temps en aide à Mgr Géraigiry, évêque de Panéas, en Terre-Sainte.

Grâce à ces secours nouveaux, Mgr Géraigiry pourra travailler plus activement au développement de la religion catholique dans son diocèse et à la réalisation du vœu le plus cher de notre grand pape Léon XIII: l'Union de l'Eglise schismatique grecque à l'Eglise romaine.

Grâce à ces secours, il pourra créer quelques nouvelles écoles où, avec les dogmes de la religion catholique, les enfants de ces contrées lointaines apprendront la langue française et puiseront, au contact du cœur si français de M. Géraigiry, un grand amour pour notre chère patrie.

Tout cela n'est pas de la fiction, mais se réalise tous les jours. Voici du reste ce que dit à ce sujet un pèlerin de Terre-Sainte de 1891, qui a visité le diocèse de Panéas :

« Après deux jours de repos dans la ville de Tyr, nous allâmes à Sidon, pour nous diriger ensuite jusqu'à Gédaïdat, résidence de Monseigneur de Panéas, où nous trouvons une hospitalité toute française ..

» ... Depuis cinq ans qu'il a pris possession de son siège épiscopal, Monseigneur de Panéas a déjà fait de véritables merveilles ! les écoles prospèrent, à Gédaïdat même plus de 250 enfants sont instruits par des maîtres qui savent se faire aimer et obéir. Le français y est enseigné, et nos cœurs battaient en entendant crier : « Vive la France! »

Les personnes qui n'auraient pas encore de cartes peuvent s'en procurer chez M. l'abbé Masure, professeur à l'institution du Sacré-Cœur, ou à la Maison des œuvres, rue du Sentier, 25; entin chez M. Lemaire, libraire, Grand'Place et chez M. Delmotte Dhaillun, libraire, place St-Jacques.

LILLE

Mort du sculpteur Albert Darcq. — On annonce la mort du sculpteur Albert Darcq, à l'âge de 46 ans; il était né à Lille en 1848.

Parmi les œuvres de l'artiste, citons le fronton du Palais-Rameau, le fronton de l'école de médecine, un Vulcain colossal, les bustes du maire André, de Dupleix, de MM. Houdoy, Parenty, etc., le monument commémorat. de la glorieuse bataille d'Hondschoote, enfin la restauration de la porte de Paris.

M. Albert Darcq était membre de la Société des sciences et des arts, de la commission de peinture, de la commission du musée Wicar, et conservateur du musée de sculpture, dont il était le fondateur.

Un accident mortel. — Un meunier, Pierre Vandenbulke, âgé de 44 ans, occupé à réparer un lanterneau est tombé d'une hauteur de quatre mètres et s'est fracturé le crâne. Il a succombé une demi-heure après à ses blessures.

Une heureuse arrestation. — La police a arrêté un nommé Alexandre Desplanches, demeurant 3, rue Massillon qui avait éveillé l'attention par ses folles dépenses.

Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte de quelques centaines de francs que l'on croit provenir d'un vol de 1,300 francs commis par Desplanches chez M. Van Butsecle, il y a 3 mois.

Ajoutons qu'un homme, dont l'innocence a été reconnue depuis, avait été arrêté aux lieu et place de Desplanches.

Nouveaux exploits de cambrioleurs. — La bande de cambrioleurs qui terrorise la ville de Lille depuis longtemps déjà a de nouveau fait sa réapparition. Des malfaiteurs se sont en effet introduits dans la nuit de vendredi à samedi chez M. Debailleul, négociant 194 rue du Faubourg de Roubaix, et ont enlevé divers objets de peu de valeur.

Dans la même nuit, Mme Cuvelier, propriétaire rue St-Gabriel, 38, était également victime d'un vol avec effraction. Douze couverts en argent et une somme de 100 fr. ont disparu.

D'autre part, sur la plainte de M. Leroy, entrepreneur, la police a procédé à l'arrestation d'un journalier belge d'origine, Pierre Vanhulle. Cet individu depuis quelque temps lui dérobait des matériaux.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 9 mars.* — AUDACE-FACILE. — Un certain Lanmont, d'Halluin, avait eu maille à partir avec les agents de cette dernière commune. Peu de temps après, dans les derniers jours de février, le dimanche-gras, son frère, Achille Lanmont, 20 ans, tisserand, voulut tirer de ce fait une sorte de vengeance. Il bouscula les agents en passant et ayant franchi la frontière, il put de là les insulter à son aise. Il avait été reconnu et le lendemain matin il était arrêté et conduit à Lille, mais avait ensuite été relâché. Cité pour l'audience de samedi, Lanmont ne comparaît pas et est condamné par défaut à une peine de un mois d'emprisonnement et vingt-cinq francs d'amende.

ABUS DE L'HOSPITALITÉ. — Il y a quelques jours, au Refuge de Nuit, disparaissait du vestiaire un pardessus que le cuisinier avait vu enlever par un hospitalisé du nom de Demagniez, 35 ans, chauffeur. Tout d'abord ce dernier n'avait pas été signalé parce qu'on pensait que le vêtement lui appartenait. Mais quand on sut que le dit Demagniez s'était approprié ce manteau sans en avoir le droit, il fut arrêté: il est condamné à un mois de prison.

COUPS A UN CONTREMAITRE. — Un ouvrier âgé d'une trentaine d'années s'était présenté à la filature Veuve Mille et fils à Roubaix pour demander du travail : c'est au contremaître, M. Ponsard, qu'il s'était adressé; il lui fut répondu qu'on n'avait pas d'emploi pour lui. Aussitôt Deswazières François — c'est le nom de l'ouvrier — se mit à injurier le contremaître à qui il porta plusieurs coups de poing. Traduit pour coups et blessures, Deswazières se voit infliger une peine d'un mois.

UN VOL DE trois bouteilles de liqueurs au préjudice de Mme Schram, cabaretière rue du Chemin de Fer à Roubaix, entraîne contre l'auteur Charles Moulard, 20 ans, journalier à Roubaix, une peine de trois mois et un jour.

EN CHASSE. — Le garde de la propriété de chasse de M. Joire-Requillart, à Roubaix, avait, il y a un mois, aperçu Emile Desprez, 30 ans, fileur, au moment où il tendait des lacets dans la pâture de la ferme Thérin. Desprez a toujours prétendu et il prétend encore à l'audience que ce n'est pas lui qui avait placé ces lacets, qu'il ne faisait que les examiner. Ce système n'est pas accueilli par le tribunal qui inflige à Desprez une amende de cinquante francs avec application, toutefois, du sursis.

UNE SOMME DE DIX FRANCS avait été dérobée à Mme veuve Simon, au hameau de la Vieille-Motte, à Neuville, par Justine Crabbe qui avait été citée pour répondre de ce méfait. Justine Crabbe est condamnée à 2 mois, par défaut.

UNE RIXE a eu lieu le 25 février dans une filature à Tourcoing, à la suite d'une discussion : l'enquête a amené la comparution de deux des combattants, Jules Delespierre, 24 ans et Henri Senave, 34 ans, à Neuville, qui se voient infliger : le premier 16 fr., le second 10 jours de prison.

UN NOUVEAU MODE DE PREUVE. — Deux jeunes gens, d'abord camarades, s'étaient querellés, puis en étaient venus aux mains, à propos d'une futilité. L'un reprochait à l'autre de s'être mal tenu dans un convoi funèbre à Lille. Ils prétendaient l'un et l'autre n'avoir point frappé. Enfin, s'écrie l'un d'eux, Gustave Blary, après avoir exposé toutes ses raisons, la meilleure preuve que je ne suis pas coupable, c'est que je n'ai pas pris d'avocat !

Cette sortie assez inattendue soulève une douce hilarité, surtout au banc des honorables maîtres, et ne laisse pas que de rendre rêveur les juges qui, n'ayant pas encore apprécié la valeur de ce genre de preuve encore inconnue, octroient néanmoins à Blary 16 fr. d'amende avec sursis et à Calenet une amende de 25 francs.

Concerts et Spectacles

Le Nord à Paris. — La soirée d'inauguration des *lundis splendidement* à de des plus brillantes. Plusieurs centaines d'originaires de la région du Nord se sont succédé dans la Cafe Jean Bart du Café Riche.

On a fort applaudi le vigoureux chansonnier populaire Marcel Legay, le laryngologue Romas de *Bataclan*, le chanteur mondain M. Brébant ; G. Dineur, un baryton d'avenir ; les bons poètes et chansonniers Lefranc, Laul, Petit, Vernock, le fantaisiste Engrand et des musiciens de talent, MM. de Ménil, Bourgeois, Chartier, Estyle, Soudani.

Roubaix. — Un concert, organisé par l'*Association Amicale des anciens élèves de M. Aristide Boucherie*, aura lieu le dimanche 17 mars, à 6 heures du soir, dans la vaste salle du « Café Pandore. »

Tourcoing. — *Le concert de la Musique municipale et des Crick-Sicks réunis.* — Le dimanche 17 mars aura lieu, à 7 heures 1/2 du soir, dans la grande salle des fêtes de la place Leverrier, un concert organisé par la Musique municipale et les *Crick-Sicks*. Nous publierons ultérieurement le programme, mais nous tenons à en signaler dès aujourd'hui un numéro à sensation c'est l'exécution du chœur *Lou Metjoum* (le matin) de Paul Vidal, avec accompagnement d'orchestre.

Mme Eva Malza, professeur de chant à Paris, prêtera son concours à ce concert. Les prix d'entrée sont fixés à 2 fr. et 1 fr. On trouvera des billets à la salle des fêtes et chez M. Helliet, débitant de tabac, Grande-Place.

Tourcoing. — Voici le programme du concert qui aura lieu au *Cercle du Petit-Château*, aujourd'hui dimanche, 10 mars, à 5 heures et demie du soir :

Première partie. — La Fanfare, A. Ouverture d' « Oberon, » Weber, B. Gavotte de F. Demol, arrangée par Mulderman; M. Scalbert, Fantaisie originale pour tuba, Félix Aerts; M. Paul Blieg, « Le Roy de Lahore » pour ténor, Massenet; M. Georges Mager, « Il Trovatore, » fantaisie variée pour violon, Singelée; M. Edouard Deglin, « Hamlet, » pour basse, Amb. Thomas; La Chorale, A. « Les voix du soir, » chœur, Alf. Dard; B. « La valse des Songes, » chœur, L. de Rillé; M. Désire Desodt, Fantaisie et thème varies pour saxophone, Escudié; M. Jules Bazez, « Hérodiade, » pour ténor, Massenet; La Fanfare, A. Thème suisse varié, Ligner; B. Fantaisie sur le « Ballet de Coppelia, » Léo Delibes; M. Léon Lefebvre, Chansonnettes, X.

Deuxième partie. — Le Jour des Rois, comédie en un acte de M. Ferdinand Beissier. Distribution : Prosper, M. Eugène Vanpachterbeke ; Salomon, M. Léon Lefebvre ; Gaston, M. Jules Scamps. La scène se passe à Paris, dans un hôtel meublé. — La Chorale et la Fanfare sous la direction de M. G. Mager. Le piano sera tenu par M. Paul Mager.

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome)

MARDI 12 MARS 1895

17e ET AVANT-DERNIERE REPRÉSENTATION

Avec le concours de

M. NOTÉ, baryton du Grand-Opéra de Paris

◆ HAMLET ◆

GRAND OPÉRA en 5 actes

Paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier

Entrées de faveur rigoureusement suspendues

JEUDI 14 MARS 1895

18e ET IRRÉVOCABLEMENT DERNIÈRE REPRÉSENTATION

— Pour la première fois à Roubaix —

◆ WERTHER ◆

Opéra dramatique en 4 actes et 5 tab.— Musique de J. Massenet

LA POUPÉE DE NUREMBERG

Opéra comique en un acte —:— Musique d'Adam.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Un faux bruit

Roubaix, le 9 mars 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Je viens de lire dans le numéro du *Journal de Roubaix* portant la date du 10 mars un article intitulé « Un faux bruit » et dans lequel je suis mis en cause. Il s'agit de la mort d'une fille Pauline Dobie, décédée rue du Fort, cour Saint-Henri.

Je tiens à dégager absolument ma responsabilité dans cette affaire, et j'affirme que je n'ai donné aucuns soins à cette fille depuis plus d'un an, et, que, si je me suis rendu dans la nuit du 26 au 27 février chez Mme Dobie, c'était uniquement pour avertir la sage-femme de la responsabilité qu'elle encourait, en raison de la maladie de cœur dont était atteinte Pauline Dobie.

J'ajoute d'ailleurs que je me suis retiré immédiatement sans avoir voulu examiner la malade ni prescrire quoi que ce soit.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération. Docteur MONTAIGNE.

Chevalier de l'ordre du Christ, médecin de la douane.

A propos de camionnage

Tourcoing, le 9 mars 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Permettez-moi de vous venir lecteurs de compter sur l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal pour informer Messieurs les négociants qui m'ont menacé toute la semaine de porter plainte à mon administration du chemin de fer du Nord, à cause de mes refus d'enlever leurs expéditions après 4 heures 1/2 à 5 heures du soir contrairement à ce que je faisais avant en enlevant jusque 7 ou 8 heures, et ce depuis 1864.

Cet état de choses existe depuis lundi, à mon plus grand regret, à cause d'une plainte portée contre mon service à la Chambre de commerce par une maison de transports de notre ville qui a trouvé le moyen de lui faire croire que ceux qui ne se servaient pas de son camionnage lui portaient préjudice en se servant de celui de la Cie du Nord, avec lequel ils avaient quelques facilités — ce dont personne n'a jamais songé à se plaindre, sauf le camionneur en question.

Avec mes remerciements anticipés, je vous présente, Monsieur le directeur, l'assurance de mon plus profond respect.

I. FOURRÉ.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE

31, RUE SAINT-GEORGES, 31

J. DUCROCQ, Propriétaire

— COURS du Dimanche 10 Mars 1895 —

SARDINES FUMÉES, 15 cent. la douzaine

Escargots aux fines herbes avec beurre d'Oosteamp 0,75 la douz.

Soles à la golee, 0,75 c. la portion

Sardines fraiches 0,50 le 1/2 kil.

Véritables keapers harengs fumés sans sel, 0,15

Crustacés		Marée fraiche [1/2 k	
Langoustes extra « à »» fr.		Cabillaud	0,75
Homards (gros) »,» »»» à »» f.		Maquereaux	»,»»
Crabbes	0,00 et 0,»»	Soles	2,00
Ecrevisses (moyes).	0,.. et 0,00	Turbots	1,75
Escargots. [la douz.	et 0,75	Bar	»,»»
HUITRES [la douz.		Barbue	1,75
Arcachon 0,00 ; extra	1,00	Raies	0,80
Marennes blanches extra	1,50	Flétes	»,»»
Anglaises (extra-fines)	2,00	Rougets	»,»»
Moules (le kilo).	0,45	Carrelets (pleis)	0,05
Salaisons		Truite saumonée	»,»»
Saumon rouge le 1/2 kil.	4,50	Anguilles de rivière	»,»»
Morue nouvelle . le 1/2 k.	0,75	Anguilles de mer	»,»»
Harengs saurs à 05 2p 15c et 0,10 pièce		Vives	»,»»
Harengs salés 2 p. 15 c. et 0 c. pièce		Saumon blanc	1,00
Craquelots. 0,00 la pièce		Crevettes	»,»»
GROS ET DÉTAIL		Brochet (eau douce)	»,»»
		Merlans	0,80
		Eperlans	»,»»
		Merluches	1,00
		Harengs frais, à	0,10

Filets harengs saurs, huile d'olive, à 10 c. pièce. — Anchois de Norwège, à 0,05 c. — Anchois au sel blanc, 2 fr. le 1/2 kilo, **Saumon frais** de Hollande 3,50 le 1/2 k.

Huîtres d'Ostende, 2 fr. la douzaine

NORD

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Lenglain, vicaire d'Hornaing, est transféré à Orchies.

L'affaire Tremblié. — On télégraphie de Bordeaux : Hier soir, M. Roujol, juge d'instruction, agissant en vertu d'une commission rogatoire de notre collègue de Dunkerque, a fait venir à son cabinet la veuve Farbos, Mme Palpas et M. Clèdes, tante et beau-frère de Farbos, assassiné par Tremblié.

Le juge a mis Mme Farbot et ses parents en présence d'un moulage en plâtre pris sur la tête de Farbos après le crime. Tous trois ont reconnu sans hésitation les traits de la victime.

Le procès-verbal de cette reconnaissance a été dressé et les pièces à conviction vont partir pour Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS

L'explosion d'Arras. — La femme Thiempont, blessée à la suite de l'explosion de la rue l'Avalleau, est sortie, cet après-midi, de l'hôpital, avec ses quatre plus jeunes enfants qui avaient été admis en subsistance à la crèche.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du samedi 9 mars.* — Elisabeth Fontenier, rue du Fresnoy 25. — Arthur Provoost, rue de France 109. — Louis Hespel, rue Desaix 3. — Madeleine Huque, rue de Lille 220. — Madeleine Planeke, rue du Grand-Chemin 56. — Marie Anger, rue de la Gare chez Vellinger. — *Mariages* — Jean-Baptiste Deloddere, forgeron 23 ans, rue de l'Alouette cour Lippens 30 et Fidéline Vivequain, couturière, 30 ans, rue de l'Alouette. — Auguste Scalbert, mécanicien, 20 ans, rue Voltaire 40 et Marie Janssens, piquèriere, 19 ans, rue Voltaire 3. — *Déclarations de décès.* — Charles Callens, 52 ans, Pont Salembier. — Jean-Baptiste Torcq, 69 ans, rue de Ma-Campagne 18 — Charles Lepoutre, 60 ans, rue de la Chaussée 13. — Marguerite Forster, 48 mois, Hôtel-Dieu. — Amélie Wollers, 33 ans, Hôtel-Dieu — Jean Stoltz, 50 ans, rue du Pays 8. — Germance Privin, 83 ans, rue de l'Industrie 12. — Stanislas Delune, 74 ans, rue Beranger 7. — Florimond Brismée, 30 ans, rue des Longues-Haies 2-9. — Jean-Baptiste Delecambre, 11 jours, rue de Rome 64. — Albert Dubruille, 79 ans, Hospice Civil. — Henri Dubar, 46 ans, rue de Croix 27. — Louise Baert, 21 mois, rue Doubaste 5. — Marie Demeulenaere, 7 ans, rue Delattre 6, cour sainte Catherine.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 9 mars.* — Isidore Demeire, rue de Roubaix. — Paul Leclercq, à la Maternité. — Albertine Coussens, Croix-Rouge. — *Déclarations de décès.* — Mathilde Hurtez, 19 ans 5 mois, sans profession, rue de l'Epine 38. — Amélie Lybaert, 39 ans 5 mois, sans profession, Hôpital Civil. — Edmond Denys, 10 mois, Blanc-Seau. — Théophile Calleuwaert, 50 ans 10 mois, Disseraud, rue du Bois 38. — Clémence Gnerisse, 64 ans, épicière, rue de Menin 168. — Arthur Vandenborne, 34 ans, employé, rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte 19.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DERYCKE-D'HALLUIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Elisa-Eugénie D'HALLUIN, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, de l'Archiconfrérie du Très-Saint Rosaire et de l'Association des Mères Chrétiennes, veuve de Monsieur Jacques-François DERYCKE, décédée à Roubaix, le 8 mars 1895, dans sa 59e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 11 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 10, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Philippe-le-Bon, 50.

Les amis et connaissances de la famille STOLTZ-VITNET, qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean STOLTZ, fabricant de tissus, ancien élève des Ecoles d'Arts et Métiers, décédé à Roubaix, le 8 mars 1895, dans sa 51e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 11 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pays, 8.

Les amis et connaissances de la famille TORCQ-PLUQUET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste TORCQ, décédé à Roubaix, le 9 mars 1895, dans sa 69e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 10 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 11 dudit mois, à 10 heures, en l'église Ste-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Ma Campagne, 18.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 11 mars 1895, à 10 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Louis WILLEM-DUPRET, décédé à Croix, le 9 mars 1894, dans sa 70 année, et de Dame Virginie DESCAMPS, veuve de Monsieur Henri DUPRET, décédée à Roubaix, le 30 janvier 1893, dans sa 84e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 12 mars 1895, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Florimond-Noël CLARISSE, époux de Dame Justine ROUSSEL, pieusement décédé à Roubaix, le 9 février 1895, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 11 mars 1895, à 9 heure, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Maria LEBRUN, membre du Tiers-Ordre de Saint François, décédée à Roubaix, le 2 février 1895, dans sa 45e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 11 mars 1895, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Georges-Liévin-Henri Joseph BRIET, décédé subitement à Roubaix, le 10 février 1895, dans sa 26e année, Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 11 mars 1895, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie ROUSSEL, décédée à Paris, le 3 mars 1894, dans sa 44e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Templeuve, le lundi 18 mars 1895, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine-Florence LAPOULLE, épouse de M. François VANLANGENHOVE, décédée à Templeuve, 11 février 1895, dans sa 59e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le present avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Revue de la brigade de gendarmerie.* — M. Poodts, capitaine-commandant de la compagnie de gendarmerie de la Flandre-Occidentale a passé en revue, samedi, à 10 heures du matin, la brigade de gendarmerie de Mouscron. M. Poodts, qui est reparti vers midi, s'est montré très satisfait de la tenue des hommes.

Louvain. — La restauration de l'hôtel de ville de Louvain vient d'être décidée définitivement; les plans et devis sont à l'étude et les travaux commenceront incessamment.

L'hôtel de ville de Louvain fut construit peu de temps après celui de Bruxelles, dont les beautés rendaient les Louvanistes jaloux. L'architecte choisi fut Mahieu de Layen, « maître des œuvres » de la Cité. Son plan, approuvé par le magistrat, lui fut payé cinq écus qui font à peu près 12 francs !

La première pierre fut posée le 29 mars 1448, par le bourgmestre Gautier Van Nethem.

La décoration sculptée de la façade, très abondante, est tirée des Ecritures et constitue, selon l'expression du temps, une véritable *Bible des pauvres, Biblia pauperum.* Certains des sujets traités sont d'un réalisme fort naïf qui fait la joie des visiteurs.

La construction ne dura que 15 ans; elle coûta au total 44,780 florins. La hauteur du monument est de 22 mètres environ, du sol à la balustrade.

Les tourelles ont 25 mètres à partir de la galerie entourant le toit.

L'hôtel de ville fut restauré une première fois de 1829 à 1841, par Goyers et Everaarts, Mais les matériaux employés furent si mauvais, qu'une restauration nouvelle est devenue indispensable : une partie de l'une des tourelles s'est écroulée dernièrement.

Les travaux que l'on projette aujourd'hui rendront à l'édifice toute sa solidité.

Courtrai. — Deux hardies voleuses, les filles Justine et Augusta Termote, entraient, mercredi, à 6 heures 1/2 du soir, dans le magasin de M. Cogniez, rue de Sweveghem, à Courtrai. L'une d'elles, Augusta, profita de ce que personne n'était dans le magasin pour enlever trois coupons de flanelle. Puis elle sortit, laissant sa sœur Justine seule. Quand Mme Cogniez apparut, Justine lui demanda l'adresse d'un de ses voisins. Ce n'est qu'une heure plus tard que Mme Cogniez se rendit compte du vol dont elle avait été victime.

Elle porta plainte, et M. Dhaene, commissaire adjoint de police fit, dans l'après-midi, au domicile des filles Termote, une perquisition qui amena la découverte des coupons volés, plus d'un crucifix dérobé le samedi précédent, chez M. Tremmery, Grand'Place. Procès-verbal a été dressé contre les deux sœurs.

— TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 9 mars. — *Un vol au marché.* — Dans le courant du mois de mars 1894, l'agent de police Mestdagh, de Mouscron, arrêtait au marché de cette ville, une servante, Marie Spelers, demeurant à Worteghem, qui venait de voler un fer à friser.

A l'audience la fille Spelers fait défaut; elle est condamnée à 8 jours de prison.

Menin. — *Un récalcitrant.* — L'agent Debœ amenait au poste, samedi, vers 5 heures 1/2, un nommé Verstraeten Arthur, âgé de 24 ans, qui, se trouvant ivre dans un estaminet, près de la gare, cherchait dispute à tous les clients. L'agent eut la plus grande peine à le conduire et fut grossièrement insulté par cet ivrogne peu commode.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées. 39645—90837d

PLAIES RECENTES OU ANCIENNES quelle qu'en soit la nature Guérison certaine par l'ONGUENT St-ROCH Fiament, Pharm. à Lourches (Nord) 2,50 *franco-poste* et toutes pharmacies

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris,** que nous publions aux annonces. 39647—1880—90834

VARIÉTÉS

CHIEN D'AVEUGLE

— Monsieur ! hé, monsieur !

Je me retournai à cet appel jeté d'une voix hésitante, et je vis debout au milieu de l'herbe un vieil homme qui battait l'air de son bâton.

— Excusez-moi, monsieur, continua le vieil homme, mais je suis aveugle, et depuis plus d'une heure que me voilà à cette place, vous êtes le premier dont j'aie entendu le pas dans les cailloux.

Des cinq ou six cours ou boulevards qui, plantés sur les anciens fossés, font une ceinture verdoyante aux remparts croulants de la ville, le boulevard des Lices — avec son triple rang d'ormeaux bossus d'où l'été, pleuvent d'énormes chenilles, et ses allées envahies par une herbe épaisse au travers de laquelle l'habitude des rares passants trace à la longue un réseau d'obliques raccourcis — était certes le plus solitaire.

En outre, le voisinage du cimetière alignant là-bas ses cyprès, et une cahute peinte en rouge, jadis demeure du bourreau, laissaient planer sur ce quartier une inquiétante renommée. Les promeneurs bourgeois l'évitaient, préférant d'ailleurs, par simple goût, l'avenue correcte, toute neuve, qui mène du pont à la gare ; et je ne m'étonnai point qu'un malheureux aveugle échoué là fût resté longtemps sans trouver personne à qui parler.

Cependant, l'aveugle me demandait si je connaissais le pays, et, sur ma réponse affirmative, il me pria de le conduire à la fourrière aux chiens.

La fourrière, en effet, n'était pas loin ; et j'avais tort de l'oublier dans la liste des établissements plus ou moins répugnante et louche qui sont l'ordinaire décor de nos suburres provinciales.

Chemin faisant, l'aveugle me raconta son aventure.

Chercheur de pain par métier (hors de Paris les aveugles n'en exercent guère d'autres), l'avant-veille, en compagnie de son chien qui souffrait de la chaleur, lui aussi, et tirait la langue, il avait eu l'idée de se rafraîchir en passant devant un cabaret modeste où l'on vend un petit vin gai qui a goût de raisin et ne coûte pas cher. « Si pauvre qu'on soit, on peut avoir soif quand on court depuis le matin de ferme en ferme, dans la poussière des grandes routes ».

Malheureusement, il s'était endormi, et des vauriens avaient profité de son sommeil pour couper la laisse du chien et l'emmener. «Car ils l'ont emmené, Monsieur, emmené de force ; de son plein gré, la brave bête ne m'eût pas quitté pour les suivre... Un si bon chien, monsieur ?... Je l'appelais Bourriquet en manière d'amitié et parce que des fois, dans nos discussions, quand il se mettait en tête de me conduire où je ne voulais pas aller, il était obstiné autant qu'un homme. »

Bref ! le cantonnier avait vu trois particuliers assez mal mis, à mines de gueux de faubourgs, qui en riant comme après un mauvais coup, traînaient un chien mouton du côté de la ville. Et comme resté seul notre homme désespérait, des rouliers avaient consenti à lui faire une place sur leur voiture. Aussitôt arrivé, il s'était informé un peu partout. Des gens lui dirent qu'en effet un chien effaré ayant tout l'air d'un chien d'aveugle, courait des rues. Il cherchait ainsi Bourriquet depuis deux jours, et Bourriquet ne se retrouvant pas, quelqu'un venait de lui conseiller de s'adresser à la fourrière. « Je n'en savais rien, monsieur, il paraît que c'est un endroit où l'on enferme les chiens sans maître. On les tue, comprenez-vous ça ? s'ils ne sont pas réclamés dont les vingt-quatre heures. Pourvu que Bourriquet n'y soit pas d'hier ! Mais Bourriquet est fin, il ne connaît que moi, et le gaillard ne se sera pas laissé prendre si vite. »

L'aveugle marchait parlant toujours, cherchant à s'étourdir, à se tromper lui-même ; mais je voyais bien qu'au fond de l'âme il était fort inquiet du sort de Bourriquet.

A mesure que nous approchions du but, sa parole se faisait plus émue, et il devint soudain tout pâle, quand, m'arrêtant, je dis : « C'est-là ? »

Cette bâtisse était sinistre et son aspect, s'il avait pu le voir, eût achevée désespérer le pauvre homme. Une petite cour, précédant une tour ronde, qui jadis avait sans doute fait partie des fortifications. Sur la porte, une inscription en lettres noires *Fourrière aux chiens.* Et les chiens en entrant devaient, comme on dit, sentir leur mort, car la fourrière se trouvait contiguë à un chantier d'équarrissage.

Nous sonnâmes ; un employé à casquette galonnée vint ouvrir. Il me reconnut et tout de suite fut aimable.

— « Un chien d'aveugle, tondu en lion, avec une houppe au bout de la queue? Non! je ne me rappelle pas de